

**REPUBLIQUE FRANCAISE**  
MAIRIE DE SAINT BONNET DE SALERS

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL**  
SEANCE DU 30 JUILLET 2010

Présents : MM Olivier Andrieu, Colette Dauzet, Jean Pierre Lalie, Lucien Larrive, Thierry Léoquet, Sophie Roche, Véronique Rolland – Ben Amara, François Venon, Jean Paul Tournadre

Absents non excusés :

Madame Delphine Quintard, Monsieur Stéphane Pomeyrol

**DEBUT DE SEANCE : 20 heures 30**

Madame le Maire donne lecture du compte rendu de la séance du 24 mai 2010 qui est approuvé à l'unanimité.

**Projet d'habitat social**

Madame le Maire fait part de la visite de Mr Delcros et de Mr Bazelle de l'Office Public de l'Habitat, qu'elle a reçus en présence de Mr Venon et de Mr Larrive.

Cette visite avait pour objet le projet d'implantation d'une ou deux maisons sur le terrain cadastré D 73 de 503 m<sup>2</sup>. Ce terrain serait mis à disposition de l'OPH, un bail de 30 ans serait signé. La première maison serait louée, la seconde, construite si la commune trouve une famille intéressée, serait louée dans un premier temps avec option d'achat au bout de 5 ans. Si le locataire ne souhaite pas acheter à cette date, il sera relogé. Cette maison sera alors proposée à une autre famille.

Le conseil municipal décide de passer une annonce afin de trouver une famille intéressée.

**Travaux à l'appartement de l'institutrice**

Madame le Maire informe l'assemblée du prochain départ de Mme Stéphanie Col-Magne de l'appartement de fonction qu'elle occupe.

Le conseil municipal décide de faire des travaux de mises aux normes et rénovation avant de le relouer.

Des devis seront demandés à différents entrepreneurs.

**Travaux à l'agence postale**

Les travaux de réfection des murs et plafond en placoplâtre sont en cours.

**Modification des statuts de la Codecom**

Madame le Maire communique la délibération de modification des statuts de la communauté de communes. « La communauté de Communes du pays de Salers a constaté la mise en œuvre par RFF/SNCL, gestionnaire du réseau ferré touristique, d'une politique de contractualisation directe de la mise à disposition de ces lignes avec les entreprises soumissionnaires.

En effet, le Président de la Communauté de Communes propose la dissolution de ce service public local, et la suppression des compétences statutaires correspondantes de la Communauté de Communes, relatives au développement touristique de la voie ferrée. »

Cette modification de statuts est soumise au vote de l'assemblée : 6 abstentions et 3 oui.

### **Dissolution du syndicat des estives du Plateau de Salers et de Néronne**

En raison de la prochaine dissolution du syndicat des estives, le conseil municipal, à l'unanimité, décide :

- que les travaux, initialement prévus au nom du syndicat, seront réalisés par la commune. Les subventions accordées au syndicat seront à verser à la commune ;
- qu'en raison de la situation financière, de ne réaliser les travaux sur les pistes qu'en 2011.

### **Travaux routiers**

Le conseil municipal étudie les devis de l'entreprise Bergheud et RMCL pour les travaux de la route du Fau et de Chasternac.

Les travaux de Chasternac seront reportés.

L'entreprise RMCL est choisie pour réaliser les travaux de la route du Fau.

Les travaux sur les pistes et à Navaste (devis Gasquet) seront également reportés.

### **Emprunt**

Afin de financer les travaux de voirie, Madame le Maire propose à l'assemblée de contracter un emprunt auprès du Crédit Agricole pour 50 000 € au taux fixe de 2,80 % pour une durée de 8 ans à échéance annuelle constante de 7 062,85 €.

Le conseil municipal par 7 voix pour, 1 abstention et 1 contre décide de contracter cet emprunt et autorise Madame le Maire à signer tout acte se rapportant à cet emprunt.

### **Assainissement des villages de Tougouse et Ruzolles**

La commune devant faire réaliser un nouveau diagnostic des réseaux de ces villages, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de demander à la DDT d'être le maître d'œuvre de ce projet. Des bureaux d'étude seront contactés afin d'obtenir de nouvelles propositions.

### **Bornes incendie**

Le conseil municipal envisage la pose de quatre nouvelles bornes incendie (Ruzolles, Tougouse, Boussac et Navaste).

### **Travaux d'isolation au grenier de la Mairie**

Le conseil municipal, à l'unanimité, charge Madame le Maire de solliciter une subvention dans le cadre de la réserve sénatoriale.

### **Réparations**

Des réparations sont à effectuer au four électrique de la salle polyvalente et à la chaudière de l'appartement de l'institutrice.

La séance est levée à 1 heure.